

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 24 septembre 2014 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller associé  
M. Richard Guay, conseiller associé  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée  
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE14 1438**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 24 septembre 2014 en y retirant l'article 12.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE14 1439**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 août 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE14 1440**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 3 septembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE14 1441**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 10 septembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE14 1442**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 15 septembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE14 1443**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 263 481,49 \$, taxes incluses, pour la location de cinq bâtiments modulaires préfabriqués temporaires situés sur le site de l'Usine Atwater au 999, rue Dupuis, pour une période de 36 mois avec options de prolongation, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014, pour les besoins de la Direction de l'eau potable, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Williams Scotsman du Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 233 079,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13670;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1144565010

---

**CE14 1444**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 150 990,49 \$, taxes incluses, pour la location de deux bâtiments modulaires préfabriqués temporaires situés sur le site de l'Usine Atwater au 999, rue Dupuis, pour une période de 36 mois avec options de prolongation, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014, pour les besoins de la Direction de l'eau potable, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à RCM Modulaire inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 123 395,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13670;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1144565011

---

**CE14 1445**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 130 034,23 \$, taxes incluses, pour la location de deux bâtiments modulaires préfabriqués temporaires, situés sur le site du 3705, rue St-Patrick, pour une période de 36 mois avec options de prolongation, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014, pour les besoins de la Direction de l'eau potable, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Williams Scotsman du Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 105 237,59 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13670;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1144565012

---

**CE14 1446**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder à Airsolid inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture d'une embarcation nautique, avec remorque et équipements connexes, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 217 302,75 \$, taxes incluses, conformément au document de l'appel d'offres public 14-13673 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1144472007

---

**CE14 1447**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'autoriser la prolongation, pour la période du 1er décembre 2014 au 30 novembre 2015, du contrat conclu avec la firme 9048-3173 Québec inc. (CM12 0199) pour la manutention et la livraison des arbres de la Pépinière municipale aux divers arrondissements dans le cadre de l'appel d'offres public 11-11921, pour une somme maximale de 68 898, 77 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 206 696,31 \$ à 275 595,08 \$, taxes incluses;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1144347001

---

**CE14 1448**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, 3857387 Canada inc. (Volkswagen Des Sources), ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de deux véhicules de marque Volkswagen 2015, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 60 750,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 14-13866 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 5 174,03 \$ correspondant à la TVQ (applicable aux véhicules seulement) payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1144472008

---

**CE14 1449**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Service d'arbres Primeau, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour le dépistage de frênes sur le domaine public en rue, secteur Centre, dans le cadre de la stratégie de lutte à l'agrile du frêne, aux prix de la soumission, soit pour une somme maximale de 77 263,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 14-13899 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1146620011

---

**CE14 1450**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Service d'arbres Primeau, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour le dépistage de frênes sur le domaine public en rue, secteur Ouest dans le cadre de la stratégie de lutte à l'agrile du frêne, aux prix de la soumission, soit pour une somme maximale de 69 762,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 14-13900 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1146620010

---

**CE14 1451**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Novafor, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour le dépistage de frênes publics dans les grands parcs, dans le cadre de la stratégie de lutte à l'agrile du frêne, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 113 474,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13898 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1146620007

---

**CE14 1452**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 268 172,86 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services professionnels en architecture et ingénierie pour le projet de réfection majeure du Pavillon La Fontaine situé au 1301, Sherbrooke Est, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Cardin Ramirez Julien inc., Génieux et MBI Experts-conseils, firmes ayant obtenu le meilleur pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 233 502,73 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13721 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1146627002

---

**CE14 1453**

Il est

RÉSOLU :

1. d'approuver le projet d'entente d'édition et de commercialisation entre la Ville de Montréal et Les Éditions Cardinal inc., pour la publication intitulée provisoirement « Quartiers disparus », produite par le Centre d'histoire de Montréal avec la collaboration du Laboratoire d'histoire et de patrimoine (UQÀM);
- 2- d'autoriser le directeur du Service de la culture, à signer la dite entente au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1143617002

---

**CE14 1454**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet d'entente entre le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et la Ville de Montréal relative à l'octroi d'une aide financière de 169 188,60 \$ à la Ville dans le cadre du programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés – ClimatSol, pour des travaux de réhabilitation environnementale réalisés sur un terrain municipal, soit le lot 5 236 267, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension;
- 2- d'autoriser la directrice du Service du développement économique par intérim à signer cette entente pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1141179006

---

**CE14 1455**

Le président du comité exécutif déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Sanimax Lom inc., un terrain situé au nord-est du boulevard Rivière-des-Prairies et au sud-est de la 7<sup>e</sup> Rue, constitué du lot 5 375 596 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, d'une superficie de 81 mètres carrés, pour la somme de 16 140 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'inscrire le lot 5 375 596 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, comme « rue » au registre du domaine public de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1134386005

---

**CE14 1456**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de fermer et retirer du domaine public le lot 5 377 756 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Marc Fréchet, une partie de l'emprise de l'avenue Charron, à l'ouest de l'avenue du Parc, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, d'une superficie de 174,1 mètres carrés, constituée du lot 5 377 756 du cadastre du Québec, pour la somme de 7 135 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;

3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1143496005

---

#### **CE14 1457**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 15 000 \$ à Réseau Réussite Montréal, pour le soutien à ses activités régulières, pour l'année 2014, à même le budget du Service de la diversité sociale et des sports;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1146368005

---

#### **CE14 1458**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant 34 000 \$ aux organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour l'organisation et la promotion de deux événements en mode à Montréal, dans le cadre de l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal :

<u>Organisme</u>	<u>Projet et période</u>	<u>Montant</u>
Moment D	D Moment (2 <sup>e</sup> édition) les 14 et 15 octobre 2014	19 000 \$
Mode Avant-Première	Fashion preview (2 <sup>e</sup> édition) les 8 et 9 octobre 2014	15 000 \$

- 2 - d'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1143931005

---



**CE14 1459**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 1 438 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers le Service de la culture pour le versement de la contribution financière 2014 à la Société du musée Pointe-à-Callière, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel (Portion de la contribution de 18,01 M\$ couvrant l'exercice 2014);
- 2- d'autoriser le financement d'un montant de 16 572 000 \$, au cours de la période 2015 à 2018 à même l'enveloppe consacrée au paiement au comptant des dépenses d'immobilisations (Portion de la contribution de 18,01 M\$ couvrant les exercices 2015 à 2018);
- 3- d'autoriser l'inclusion du projet touchant les aménagements et les infrastructures propriétés de la Ville au programme triennal d'immobilisations (PTI) du Service de la culture, pour la réalisation de la phase 2 du projet de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, au montant de 12 048 000 \$;
- 4- d'autoriser un virement budgétaire de 638 000 \$ en provenance du PTI 2014-2016 du Service des finances vers le PTI du Service de la culture pour l'exercice 2014 afin d'entamer la réalisation de la phase 2 du projet de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal (volet des aménagements et les infrastructures propriétés de la Ville);

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 18,01 M\$ à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière pour la réalisation d'une partie de la phase 2 du projet de la Cité, soit le Fort de Ville-Marie au 214, rue place D'Youville;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution financière;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1140387002

---

**CE14 1460**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ à la Société Montréal-Nord 2015 pour l'organisation des activités du centenaire de Montréal-Nord;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 50 000 \$ en 2014 en provenance du budget des priorités de l'administration de compétence locale vers le Service de la culture;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel après avoir opéré le virement budgétaire.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1140015005

---

**CE14 1461**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser la directrice du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal à présenter et à signer, au nom de la Ville de Montréal, les demandes adressées au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'obtention de permis et d'autorisations ou autres permissions nécessaires à la réalisation de projets qui relèvent du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1144956004

---

**CE14 1462**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 13 184 € (18 653\$CDN) à l'Association Metropolis pour l'année 2014;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1144834005

---

**CE14 1463**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense au montant estimé de 3 760,26 \$ pour le déplacement de M. Pierre Desrochers, président du comité exécutif, du 3 au 13 octobre 2014, pour assister au XI<sup>e</sup> Congrès mondial de Metropolis, sous le thème « Des villes pour tous », qui aura lieu à Hyderabad, en Inde;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1145016001

---

**CE14 1464**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense relative au déplacement, du 27 septembre au 2 octobre 2014, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, et de M. Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif, responsable de la réforme administrative, de la Ville intelligente, des technologies de l'information et de la jeunesse, à Los Angeles afin d'assister au CityLab Summit pour un montant estimé de 6 250 \$;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1143233004

---

**CE14 1465**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée dans le cadre d'un projet de collaboration entre les villes de Paris et de Montréal;
- 2 - d'autoriser la directrice du Service des grands parcs et du verdissement et du Mont-Royal à déposer pour et au nom de la Ville de Montréal une demande d'aide financière dans le cadre d'un projet d'échange d'expertise professionnelle en aménagement urbain et biodiversité entre Paris et Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1146620013

---

**CE14 1466**

Vu la résolution CA14 26 0274 du conseil d'arrondissement de Rosemont--La Petite-Patrie en date du 2 septembre 2014;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2014, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, en augmentant l'enveloppe budgétaire des revenus et des dépenses de l'arrondissement de Rosemont--La Petite-Patrie d'un montant de 3 986,63 \$, provenant de la Société de Transport de Montréal pour la modification de la signalisation dans le cadre du projet-pilote de voie partagée bus-vélo sur la rue Viau, dans l'arrondissement de Rosemont--La Petite-Patrie ;
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1145946006

---

**CE14 1467**

Vu la résolution CA14 29 0284 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds--Roxboro en date du 2 septembre 2014;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2014, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception d'une subvention provenant du Conseil des Arts du Canada au montant de 2 000 \$, liée au programme d'aide aux rencontres littéraires des bibliothèques de Pierrefonds et de Roxboro, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1146242023

---

**CE14 1468**

Vu la résolution CA14 30 09 0286 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies--Pointe-aux-Trembles en date du 2 septembre 2014;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de modifier le budget de la Ville afin d'augmenter l'enveloppe budgétaire 2014 des revenus et dépenses d'un montant de 14 700 \$, représentant les revenus réalisés pour la vente des bonnets de bain en 2014;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant et d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1142962002

---

**CE14 1469**

Vu la résolution CA14 30 09 0287 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies--Pointe-aux-Trembles en date du 2 septembre 2014;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de modifier le budget de la Ville afin d'augmenter l'enveloppe budgétaire 2014 des revenus et dépenses d'un montant de 19 947,51 \$, pour faire suite à la vente de véhicules à l'encan et verser le produit de la vente d'équipements au budget des travaux publics aux fins d'achats de machinerie et équipements;

- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant et d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1144939006

---

#### **CE14 1470**

Vu la résolution CA14 27 0299 du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en date du 2 septembre 2014;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de modifier le budget de la Ville afin d'augmenter l'enveloppe budgétaire 2014 des revenus et des dépenses de la Division des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve d'un montant de 32 235 \$, représentant les revenus réalisés pour les activités de club sportif en soccer;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus additionnels correspondant et d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1144669002

---

#### **CE14 1471**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 684 000 \$ en provenance du PTI 2014-2016 du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal vers les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Rosemont-La-Petite-Patrie, du Plateau-Mont-Royal, du Sud-Ouest, de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, de Ville-Marie et de Lachine pour l'achat de matériel roulant dédié à l'entretien des grands parcs conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1144352001

---

**CE14 1472**

Vu la résolution CA14 27 0300 du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en date du 2 septembre 2014;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un virement budgétaire annuel de 32 000 \$ pour les années 2014, 2015, 2016, entériné par les conseils d'arrondissement participants au contrat de service de gestion des terrains (soccer et football) sur le territoire de Montréal-Concordia, vers la Division des services techniques et du soutien logistique aux installations (DSTSLI) de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1145167003

---

**CE14 1473**

Vu la résolution CA14 210314 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 2 septembre 2014;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 68 961, 39 \$, en provenance du projet 40159 – Développement du site du CN - Pointe-Saint-Charles vers le projet 35091 - Infrastructures - île-des-Sœurs, au PTI 2014-2016 du Service de la mise en valeur du territoire, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1146638001

---

**CE14 1474**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de décréter le renouvellement d'une réserve à des fins de rue sur une partie du lot 2 203 544 du cadastre du Québec, montré à l'item 1 sur le plan D-8 Outremont, avec bâtisses dessus érigées;
- 2- de décréter le renouvellement d'une réserve à des fins de rue sur une partie du lot 1 350 842 du cadastre du Québec, montré à l'item 1 sur le plan D-7 Outremont, avec bâtisses dessus érigées;
- 3- de décréter le renouvellement d'une réserve à des fins de rue sur une partie du lot 1 350 843 du cadastre du Québec, montré à l'item 1 sur le plan H-1 Outremont, avec bâtisses dessus érigées;
- 4- de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet;

de recommander au conseil municipal :

d'approuver les décrets du comité exécutif ayant trait au renouvellement de ces réserves foncières.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1145268002

---

**CE14 1475**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt d'un grief patronal contre la Fraternité des policiers et policières de Montréal et ses membres afin que l'Employeur puisse réclamer le remboursement de tous les dommages subis en lien avec le défaut de fournir la prestation de travail normale et habituelle dans la délivrance des constats d'infraction.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1143741003

---

**CE14 1476**

Vu la résolution CA14 22 0384 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 2 septembre 2014;

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 3 du Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout (11-010), l'ordonnance no 2 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par la greffière adjointe, afin d'inclure l'arrondissement du Sud-Ouest à l'annexe « A » dudit règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1141228012

---

**CE14 1477**

Vu la résolution CA14 210343 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 2 septembre 2014;

Il est

**RÉSOLU :**

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le régime de retraite pour les employés de Ville de Montréal, Arrondissement Verdun (1488) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1142089003

---

**CE14 1478**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

de nommer « place Michel-Brault » la place attenante à la rue Molson, entre le boulevard Saint-Joseph Est et la place Pierre-Falardeau, située sur les lots 4 567 478 et 4 828 579 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1144521006

---

**Levée de la séance à 9 h 45**

70.001

---

Les résolutions CE14 1438 à CE14 1478 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville